

Juin 2017

# Bulletin Municipal



Dossier  
PLACE





ACTU COMMUNE

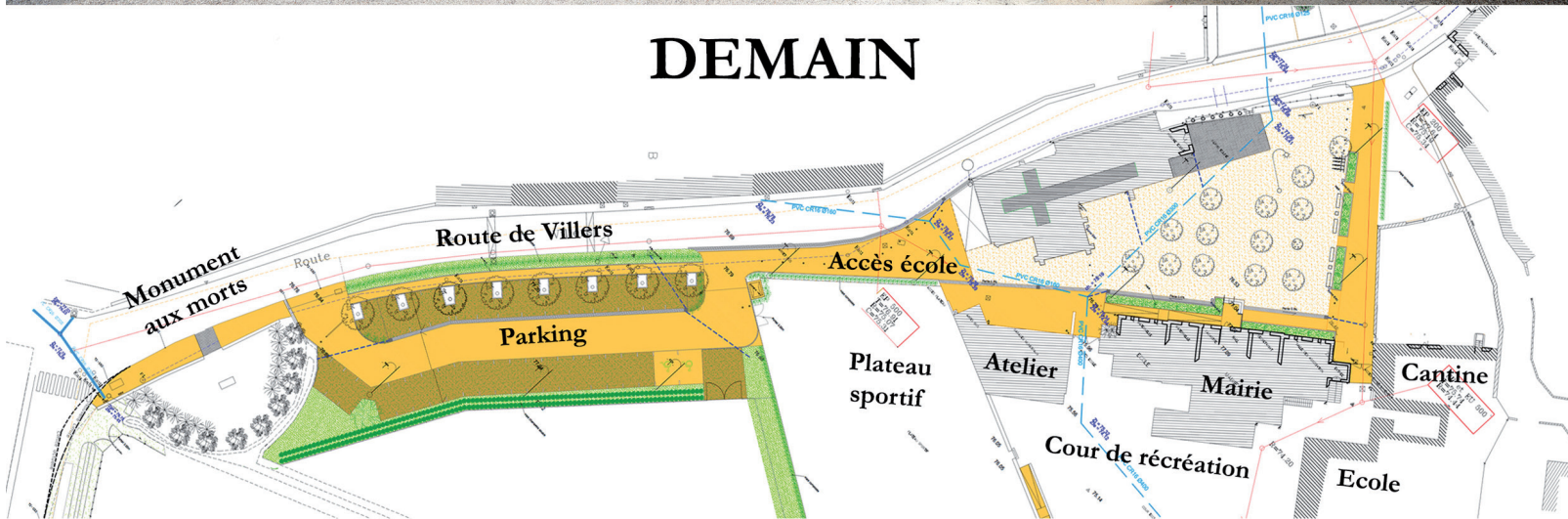
1915



2017



DEMAIN



● ACTU COMMUNE - SOMMAIRE ► P 2

● EDITO ► P 3  
Dossier Place

● CONSEILS MUNICIPAUX ► P 4 à 8  
Eau | Natura 2000 Vallée de l'Eppe Francilienne | Imagin'R |  
Marché | PLU | Film du Poisson | Travaux | Chauffage École et  
Mairie | Stationnement et circulation | Budget

● DONS DE SOI ► P 9

● ÉCOLE ► P 10

● ASSOCIATIONS ► P 11 et 17

ASCE | La Source | Club de l'Amitié | Foyer rural | Comité des  
fêtes | Chaussy Football Club | Image et Patrimoine

● VILLARCEAUX ► P 17 et 18

● ÉTAT CIVIL ► P 19

Mariages | Naissances | Décès | Nouveaux arrivants

● INFOS PRATIQUES ► P 18 à 20

Santé | Horaires mairie | Tarifs communaux | Ordures  
ménagères | Activités locales | Recensement militaire

SOMMAIRE



## LE MOT DU MAIRE

Chers calcédoniennes & calcédoniens,

Ce semestre des travaux de voirie ont été réalisés : le trottoir rue du Val, la rue Cachot et la rue de la Sangle (travaux qui ont dû être repris à la suite de malfaçons), le Département a refait la route qui traverse le village du cimetière à la rue du Val. Nous avons fait rénover le mur, le porche et la porte d'entrée du cimetière. Nous sommes conscients des désagréments occasionnés et nous vous remercions de votre compréhension.

Pour les projets à venir, le Contrat Rural est lancé, les entreprises choisies, les travaux débuteront le 10 juillet par la réalisation de la zone de stationnement entre le monument aux morts et le plateau scolaire, se poursuivront par les rampes pour handicapés devant la mairie et à l'école et se termineront par l'aménagement de la place de la Mairie.

Le Conseil a validé le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui donne les orientations du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ensuite les études ont porté sur le zonage, le règlement, l'environnement et le patrimoine. L'ensemble du document vous sera présenté courant septembre et sera suivi d'une enquête publique pour recueillir vos remarques.

Quant à la connexion d'eau potable entre le puits du Bois et le réservoir, nous avons dû adhérer au Syndicat de Magny et nous associer à Omerville pour pouvoir bénéficier des subventions, contraintes qui retardent les travaux de plusieurs mois.

L'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite de bonnes vacances ainsi qu'un agréable second semestre.



## PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE, C'EST PARTI !

Après plusieurs années d'études et de tractations, les travaux de l'aménagement de la place de la mairie vont débiter dès la seconde semaine de juillet pour une durée d'environ 4 mois.

Plusieurs objectifs sont visés à travers ce projet :

- Rendre accessibles les bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite (mairie et salle des associations). Une obligation vis-à-vis de la loi sur le handicap de 2005 qui rentre dans le cadre de notre Adap (Agenda d'Accessibilité Programmé). En effet, après la mise aux normes de la salle des fêtes (création des toilettes pour per-

sonnes à mobilité réduite et rajout d'une place de parking réservée), il s'agit de la dernière tranche d'importance.

- Sécuriser l'accès des enfants à l'école avec la création d'un parking paysager d'une trentaine de places (dont deux places PMR) route de Villers et d'une voie d'accès protégée jusqu'au portail de l'école.

- Rendre à la place de la mairie sa vocation première : un lieu d'échanges entre calcédoniens. A l'issue des travaux, les véhicules ne pourront plus stationner sur la place excepté pour les secours et les cérémonies d'obsèques et le mar-

ché. Les voitures céderont leur place à quelques installations (bancs, tables, luminaires,...). L'arbre que nous avons dû abattre sera replanté.

Les différents choix demeurent restreints notamment au regard des contraintes imposées par notre implantation au sein du Vexin. L'aspect budgétaire est également source de limitations. Ce projet demeure largement subventionné par le département et la région, ne laissant qu'une part minoritaire à la charge de la commune. Le coût global du projet est d'environ 350 000 €.



## GESTION ET BUDGET DE L'EAU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SIAEP) DE MAGNY EN VEXIN

La commune a transféré au 1er janvier 2017 la compétence production d'eau au SIAEP de Magny en Vexin afin d'obtenir des subventions pour le forage et le raccordement du puits du bois. Le conseil municipal a désigné monsieur le maire et madame Corinne Michaud délégués titulaires auprès du SIAEP.

Le maire a rencontré la nouvelle présidente du SIAEP, madame BINAUX, maire-adjointe à St Gervais, en présence de monsieur De Magnitot, maire d'Omerville et de monsieur Croci du bureau d'études du SIAEP Intégrale Environnement. Une visite des installations existantes et du lieu du futur

forage a été organisée avec des représentants d'Intégrale Environnement et de Veolia.

Une réunion présentée par monsieur Séchaux, d'Intégrale Environnement en présence d'une grande partie du conseil municipal, concernant le raccordement du puits du bois au réservoir de la commune, a permis de faire le point sur les différents tracés possibles, matériaux pour les canalisations, et montant des subventions espérées.

En attendant que le puits du bois puisse être exploité, une mise aux normes de la station de pompage de Boucagny est nécessaire (devis du SIAEP 8.790 euros TTC). Concernant la maîtrise d'oeuvre des travaux au puits du bois, Intégrale Environnement l'évalue à 117.000 euros HT. Le planning présenté comprend 4 mois d'études et 2 mois pour la réponse des entreprises : les travaux pourraient commencer à l'automne 2017.

Vote des comptes administratifs et de gestion 2016 du budget Eau et assainissement de la commune le conseil municipal a accepté et voté à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion du budget « Eau et assainissement » de l'année 2016

Clôture 2016

Section de fonctionnement + 404 112€  
Section d'investissement + 26 807€

## PROJECTION D'EXTENSION DU SITE « NATURA 2000 VALLÉE DE L'EPTÉ FRANCILIENNE »

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'émettre à nouveau un avis défavorable à la proposition d'extension du périmètre du site « Natura 2000 Vallée de l'Epte », pour les motifs suivants :

- le tracé définitif du réseau de dis-

tribution d'eau potable du puits du bois n'est toujours pas défini

- le nouvel arrêté portant protection de biotope de l'écrevisse à pieds blancs est très contraignant pour les propriétaires de terrains

concernés : la largeur de restriction d'occupation des terrains est de 20 mètres et fait perdre une valeur non négligeable aux biens immobiliers.

## IMAGINE'R

Le conseil municipal décide de renouveler les contrats Tiers Payant avec Imagine'R, scolaires et étudiants ; les subventions seront votées quand les tarifs seront connus.

Il est rapporté au conseil municipal que des enfants ont été verbalisés alors qu'ils étaient en possession de leur carte de transport, parce qu'ils avaient pris le bus à l'arrêt « Chaussy – salle des fêtes »

au lieu de « Chaussy – place de l'église », pour un montant de 91 euros. La commune a porté réclamation auprès des organismes en charge du transport.



## MARCHÉ

Sur proposition de la commission de travail «développement économique», il est décidé d'acheter 2 barnums et une cafetière pour faciliter l'organisation du marché mensuel, pour un coût de 985 € HT.

## PLAN LOCAL D'URBANISME

L'élaboration du PLU étant en cours, et étant donné l'importance pour la commune de rester le gestionnaire et le garant de son territoire, le conseil municipal refuse à l'unanimité le transfert de compétences à la CCVVS, en matière de Plan Local d'Urbanisme.

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est étudié en conseil municipal le 6 avril 2017 après les modifications demandées suite à la

présentation de novembre. 2 hectares sont prévus pour la future urbanisation du village, les cartes sont rectifiées, même si elles ne sont fournies qu'à titre indicatif. En revanche, la suppression de la zone humide est réglementairement non recevable ; la zone a donc été réduite.

Le zonage et le règlement du PLU sont réalisés, le volet paysager et l'identification du patrimoine ont été faits en

avril et mai. La présentation aux personnes publiques associées aura lieu le 07 septembre 2017 à 14h00. Le conseil municipal devra ensuite arrêter le PLU courant septembre. Les services de l'état disposent de 6 mois pour instruire le dossier, période durant laquelle aura lieu l'enquête publique. Le PLU devrait pouvoir être approuvé début mars 2018.

## FIN DES TRAVAUX RUE DE LA SANGLE/CACHOT, RUE DU VAL ET PARKING SALLE DES FÊTES

Après avoir constaté des anomalies concernant la qualité de l'enrobé, le revêtement de la rue de la Sangle et de la rue Cachot a été repris intégralement, aux frais de l'entreprise.

Le trottoir de la rue du Val est terminé.

Le parking de la salle des fêtes est terminé; il n'est pas adapté au passage de camions ou de bus. Il est décidé de mettre en place un portique à chaque entrée pour en limiter l'accès en hauteur.



## TRAVAUX MURS DU CIMETIÈRE, FONTAINE ET CHRIST

Les travaux de réfection du mur du cimetière ont été réalisés. La commune remercie la société ABM pour avoir changé gracieusement les chapeaux, ce qui n'était pas prévu dans le devis initial.

La fontaine de la rue des Molettes a été repeinte.

Le Christ route de Bray va être remis en place prochainement après les travaux de rénovation.





Fermeture de classe, septembre 2008

## ÉCOLE

Lors de la réunion publique sur le PLU, Mme Buisine, directrice de notre école, a attiré l'attention de l'assemblée sur les risques de fermeture de classe à moyen terme. En effet, l'école compte 57 élèves à la rentrée 2016 et le risque de fermeture de classe se situe à 54. Parmi

les nombreuses propositions étudiées par le conseil municipal, les actions suivantes sont retenues : créer un livret de promotion et d'accueil du village et interroger les familles ayant scolarisé les enfants sur d'autres communes sur les raisons de leur choix. La création

actuelle de nouveaux logements sur le village, en particulier dans les lotissements, devrait également être favorisée pour permettre l'installation de nouvelles familles.

## CHAUFFAGE MAIRIE/ÉCOLE

En attendant une étude plus approfondie via le CEP (Conseil en Energie partagée qui devrait être mis en place au niveau de la Communauté de Com-

munes) pour mettre en œuvre les aménagements appropriés (changement de chaudière, refonte des circuits de circulation, installation d'un système de

régulation), un compteur énergétique sera mis en place pour évaluer la charge du chauffage de l'appartement situé au-dessus de la mairie.

## STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Le stationnement rue Cachot est très problématique : les véhicules stationnés empêchent régulièrement les habitants de sortir leur véhicule de chez eux, faute de dégagement. Une visite sur place par la commission « travaux » va être organisée pour étudier la possibilité de réglementer le stationnement dans cette rue.

d'interdiction de stationner Place de la libération, au niveau de la fontaine. Il est également rappelé qu'il n'est pas possible de mettre des passages protégés pour les piétons dans ce carrefour car il faudrait qu'ils soient situés dans les rues adjacentes, à 20 mètres au moins du carrefour.

peuvent être interdits, ceux dirigés dans Chaussy par les système GPS pourraient peut-être l'être. En revanche, si la circulation des camions est réglementée pour les gros tonnages, pour les camions d'enlèvement des silos de betteraves en saison, les sucreries demanderaient à chaque passage une dérogation en mairie au risque d'alourdir le travail administratif du personnel communal.

Une administrée demande à ce que soient matérialisées les bandes jaunes

Le village voit souvent traverser des camions de fort tonnage dans le village. Si ceux relevant de la desserte locale ne

## BUDGET COMMUNAL

Concernant le budget, nous avons choisi cette année de vous présenter le compte de résultats 2016 et les grands projets 2017.

Le compte de résultats de la commune montre les recettes et dépenses pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

A noter que les recettes baissent d'année en année du fait de la baisse importante des dotations de l'état (- 45.000 euros en 5 ans soit -42%) et que nous poursuivons nos projets d'aménagement dans le village. En 2017, nous achevons l'élaboration du PLU, continuons les travaux de rénovation de voirie,

d'enfouissement des lignes électriques, de rénovation du murs du cimetière, investiront dans du matériel d'entretien et un petit utilitaire et projetons de modifier les aménagements de la salle des fêtes.

DÉPENSES		
Fonctionnement	Charges à caractère général : énergie, fournitures, voiries, entretien, assurances...	180 946 €
	Charges de personnel	198 247 €
	Atténuation de produits : reversements à l'état	74 110 €
	Autres charges de gestion courante : indemnité des élus, subvention aux associations, service incendie...	77 174 €
Investissement	Immobilisations incorporelles : frais de documents d'urbanisme (PLU), numérisation	14 312 €
	Subventions d'équipement : enfouissement des lignes électriques	20 930 €
	Immobilisations corporelles : Bâtiment scolaire (maternelle)	141 479 €
	Immobilisations corporelles : voirie (rue de la Sangle, rue Cachot, rue du Val)	46 988 €
	Immobilisations corporelles : minibus	37 223 €
	"Immobilisations corporelles : installations générales, chauffe-eau et VMC salle des fêtes, défibrillateur, Frigo cantine, débroussailleuse et tronçonneuse (matériel volé), système d'alarme, porte de l'école"	48 923 €
	Aménagements place de la mairie (études)	16 067 €
	Subventions d'investissement (écriture de régularisation comptable)	2 503 €
<b>TOTAL</b>		<b>858 902 €</b>

RECETTES		
Fonctionnement	Atténuation de charges (indemnités journalières)	3 419 €
	Produits des services : services périscolaires, budgets annexes	46 337 €
	Impôts et taxes : taxe d'habitation, taxe foncière, autres taxes	227 247 €
	Impôts et taxes : autres taxes	12 893 €
	Dotations et participations de l'état	232 094 €
	autres produits de gestion courante : revenus des immeubles	22 018 €
	Produits exceptionnels : vente de la maison Burel	45 000 €
	Produits exceptionnels : indemnisation assurance (vol minibus)...	41 999 €
Investissement	Subventions d'investissement (DETR maternelle)	26 630 €
	Dotation Fonds Réserves (Récupération TVA + excédents de fonctionnement)	90 560 €
	Subventions (CD95 maternelle)	20 326 €
<b>TOTAL</b>		<b>768 523 €</b>

## DONS D'ORGANES : QUELS CHANGEMENTS AU 01 JANVIER 2017 ?

Au premier janvier 2017, la législation évolue pour augmenter le nombre de greffes, toujours largement inférieur aux besoins.

Même si le nombre de greffes d'organes a augmenté de 30% entre 2006 et 2015 (atteignant en 2015 5476 greffes), le nombre de candidats en attente de greffes sur la même période a lui augmenté de 72% (21 464 personnes).

Pour pallier le manque de greffons disponibles, un amendement à la loi de santé applicable au 01 janvier 2017 indique que «le prélèvement d'organes post-mortem peut être pratiqué sur une personne majeure dès lors qu'elle n'a pas fait connaître, de son vivant, son

refus d'un tel prélèvement, principalement par l'inscription sur un registre national automatisé prévu à cet effet».

Au nom de la solidarité nationale, c'est le principe du consentement présumé qui a été choisi. La loi indique que nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant notre refus d'être prélevé. Le principal moyen pour vous opposer au prélèvement de vos organes et tissus après la mort est de vous inscrire sur le registre national des refus.

Ce décret ne modifie pas les 3 grands principes de la loi de bioéthique qui sont le consentement présumé (nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus présumés), la gratuité du don, et

l'anonymat entre le donneur et le receveur .

Plus de renseignement sur <https://www.dondorganes.fr>



**J'avais 21 ans.**  
 Tout allait bien et la vie me souriait ! Puis un jour, je suis tombée malade: ma vie a alors basculé... Au milieu de la maladie et des traitements pas toujours faciles, j'ai eu la chance qu'un donneur soit compatible avec moi.  
 Aujourd'hui, je suis guérie et je peux à nouveau regarder l'avenir... Merci.  
 ALICE, 26 ANS

Sauver quelqu'un demain, dans un an, dans dix ans, peu importe !  
 L'essentiel c'est d'être prêt.  
**Rejoignez-nous.**

NICOLAS, 25 ANS

**DON DE MOELLE OSSEUSE**  
**ENGAGEZ VOUS POUR La Vie**  
[www.dondemoelleosseuse.fr](http://www.dondemoelleosseuse.fr)

## LE DON DE MOELLE OSSEUSE

Chaque année, des milliers de personnes - enfants et adultes atteints de maladies graves, parfois mortelles - ont besoin d'être soignées grâce à une greffe de moelle osseuse.

La greffe de moelle osseuse représente une chance importante de guérison pour les personnes atteintes de maladies graves du sang, en France comme à l'étranger. Elle permet de remplacer la moelle osseuse malade par une moelle osseuse saine. Mais cette greffe n'est possible qu'entre un malade et un donneur compatibles. C'est pourquoi chaque nouvelle ins-

cription en tant que donneur sur le registre France Greffe de Moelle compte. Le don de moelle osseuse est un acte volontaire, anonyme et gratuit.

En vous inscrivant, vous donnez une chance supplémentaire de guérison à des milliers de malades.

Vous devenez alors Veilleur de Vie.

Plus de renseignements sur <http://www.dondemoelleosseuse.fr>



Les 57 élèves de l'école de Chaussy s'apprentent à partir en vacances après une année riche en couleurs et en sorties culturelles. Le fil conducteur des 3 classes a en effet été « Les peintres » : Van Gogh, Monet, Cézanne, Picasso, Mondrian, Kandinsky, Dali, Klee et bien d'autres se sont invités sur les bancs de l'école. Les enfants ont pu s'essayer eux aussi à différentes techniques créant à leur tour de magnifiques chefs d'œuvres ! Cela a été l'occasion de visiter Auvers sur Oise à l'automne et Giverny en avril et d'y participer à des ateliers aquarelle ou gouache. Peintures, dessins ou collages ont été exposés lors du spectacle de fin d'année. En voici quelques photos pour le plaisir des yeux !



Cette année a été sportive également, dans le cadre de l'USEP à laquelle est affiliée l'école, les élèves ont pu pratiquer de l'athlétisme indoor au CDFAS d'Eaubonne ou rencontrer d'autres écoliers lors d'un tournoi de tee-ball organisé à Chaussy en mai ou encore être initiés au golf fin juin.



Les plus grands ont pu bénéficier d'une formation aux gestes de premiers secours donnée par l'infirmière scolaire pour les élèves de CM2 et par une maman d'élève infirmière pour les CP/CE. Maintenant les risques de la maison, les gestes de secours et la façon de prévenir en cas d'accident n'ont plus de secret pour eux ! Des informations ont également été données par la Brigade de Prévention de Cergy aux futurs élèves de 6ème concernant les conduites à risque et par un papa d'élève policier sur les dangers d'Internet.

Les enseignantes profitent de cet article pour remercier chaleureusement les parents d'élèves qui participent à la vie de l'école et à l'ambiance conviviale qui y règne : à ceux qui accompagnent lors des sorties, qui interviennent en classe pour des ateliers bricolage ou pour un partage de leurs savoirs, qui organisent les repas, la buvette de la brocante, les stands de kermesse, aux membres du bureau de l'association pour leur dynamisme, aux délégués de parents d'élèves qui participent aux conseils d'école ou encore à ceux qui d'un sourire ou d'un mot gentil nous soutiennent au quotidien. Un grand merci aussi à la municipalité et aux employés communaux pour leur aide précieuse ainsi qu'aux mamies du club de l'amitié

pour leurs traditionnelles crêpes du carnaval. A la fin de cette année scolaire, 8 élèves partiront au collège et nous leur souhaitons une scolarité épanouissante dans le secondaire en espérant qu'ils reviendront nous dire bonjour de temps en temps !

Mais avant de partir en vacances, tous les élèves se retrouveront pour une dernière sortie (avec à nouveau des ateliers artistiques !) au Jardin d'Acclimatation. Ces sorties culturelles sont possibles grâce à la participation financière de la Caisse des écoles (pour le transport) et aux bénéfices réalisés par l'ASCE lors des manifestations ou vente de calendriers, de tickets de tombola...

En septembre 2017 l'effectif se maintient à 56 élèves, il n'y a donc pas de risque de fermeture de classe et c'est un grand soulagement. Nous espérons que des familles avec de jeunes enfants vont emménager à Chaussy dans un avenir proche afin de pouvoir garder les 3 classes et les petits calcédoniens de la maternelle au CM2 dans leur village.

Toute l'équipe enseignante vous souhaite un bel été 2017 et vous donne rendez-vous le 4 septembre pour de nouvelles aventures scolaires !





## ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE L'ÉCOLE DE CHAUSSY

Cette année encore, l'ASCE a multiplié les occasions de partager un moment de convivialité entre les familles, l'équipe enseignante et les habitants du village. Que ce soit lors de la soirée américaine à la salle des fêtes en janvier, du nettoyage de printemps du village et de ses abords, de la chasse aux oeufs à Pâques, des rencontres intervillages ou autour du stand de restauration de la brocante de printemps, beaucoup ont répondu

présents avec enthousiasme pour participer à la réussite de ces événements.

L'ASCE remercie chaleureusement le club de l'amitié pour la confection des crêpes dégustées par les petits et les grands après le défilé des nombreux artistes peintres et de leurs muses lors du carnaval.

L'ASCE remercie également tous les bénévoles qui donnent de leur temps, de leur énergie et de leur bonne humeur

pour maintenir cette dynamique tout au long de l'année.

Les bénéfices réalisés par les différentes manifestations de l'association ont permis de financer intégralement les sorties scolaires des enfants sur le thème des peintres, notamment une très belle journée à Giverny sur les traces de Claude Monet (hors transport pris en charge par la municipalité).

## DU BLÉ AU PAIN, DU CHAMP À VOTRE ASSIETTE !



Depuis sa reconversion à l'Agriculture Biologique, la Ferme de la Bergerie à Villarceaux a la volonté de développer des filières locales et écologiques. Cela fait plusieurs années qu'elle propose des colis de viandes de bœuf, de veau et d'agneau à acheter sur commande.

Elle fournit également en farine de blé biologique certains commerces locaux (La Couronne des Près à la Biocoop d'Épône et la boulangerie du Château à La Roche Guyon, l'Aubette Gour-

mande à Magny en Vexin), et occasionnellement le Château de Villarceaux pour certains événements.

Aujourd'hui, la Ferme de la Bergerie ouvre son propre fournil, et les premiers pains ont pu être proposés aux habitants de Chaussy et des environs lors du marché du mois de mai.

Geoffrey Villebonnet, qui a fait le tour de France des Compagnons boulangers, a rejoint notre équipe et va user de son talent pour développer d'ici le mois de septembre, une gamme de pains élaborés à partir de nos différentes farines (blé, seigle, épeautre et petit épeautre), toutes issues des productions de la ferme.

La méthode de panification utilisée par Geoffrey est basée sur des fermentations très longues, à température am-

biante, avec peu de levain, permettant au pain de développer toutes ses qualités de goûts, de saveurs et de conservation. Cette méthode permet également d'avoir un aliment plus digeste et plus sain.

Dans les semaines qui viennent, vous retrouverez nos pains à la Biocoop qui ouvre à Magny en Vexin et une boutique vous accueillera à la Ferme. Une information complémentaire sera faite pour vous convier à l'inauguration du fournil.

Olivier Ranke – EARL du Chemin Neuf – La Bergerie – 95710 Chaussy

Renseignements : [www.bergerie-villarceaux.org](http://www.bergerie-villarceaux.org) – [viandes-villarceaux@orange.fr](mailto:viandes-villarceaux@orange.fr) – [boulangerie@bergerie-villarceaux.org](mailto:boulangerie@bergerie-villarceaux.org)



## CALENDRIER VACANCES D'ÉTÉ LA SOURCE-VILLARCEAUX

Voici la programmation des vacances d'été concernant les ateliers de pratiques artistiques. Ils s'adresseront aux enfants âgés de 3 ans et plus ainsi qu'aux adultes selon les projets. Les inscriptions sont ouvertes dès à présent, n'hésitez pas à nous appeler pour vous inscrire. Pour toute nouvelle inscription, il faut prendre rendez-vous

pour faire connaissance et constituer un dossier. Chaque atelier dure une semaine (du lundi au vendredi sauf jours fériés). Il est mené par un artiste professionnel et encadré par les animateurs de La Source, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Un accueil est prévu dès 9 h 30 et jusqu'à 16 h 30 (sur inscription).

Un service de transport en minibus aller-retour est organisé depuis le domicile (sous condition et inscription).

Pause déjeuner de 12 h à 14 h, prévoir le repas de votre enfant.

Un tarif est établi en fonction des revenus familiaux.

10 au 13 juillet 4 jours	Techniques mixtes Peinture		6 - 12 ans 12 places
17 au 21 juillet 5 jours	Construction, bricolage « Cabinets de curiosités »	Camille Masson Talansier	6-14 ans 12 places
24 au 28 juillet 5 jours	Techniques mixtes	Plasticien	6-12 ans 12 places
31 juillet au 4 août 5 jours	Création d'une structure faisant dialoguer 2 techniques artistiques et 2 générations différentes	Plasticien	Adultes à partir de 18 ans et + 12 places Enfants 3-12 ans 12 places
7 au 11 août 5 jours	Sérigraphie	Anne Catherine Nesa	6-14 ans 12 places
7 au 11 août 5 jours	Clown, spectacle vivant	En cours	6-12 ans 12 places
14 au 18 août 4 jours	Peinture	Sophie Simonet	6-12 ans 12 places
21 au 25 août 5 jours	Sculpture, construction, volume, métal, ciment « Rencontre insolite »	Damien Granelle	11 -14 ans 12 places
28 août au 1 septembre 5 jours	Mosaïque « Rencontre insolite »	Nathalie Benoist d'Etiveaud	8-14 ans 12 places



Les inscriptions seront ouvertes à partir du 12 septembre 2017. Pour toute inscription, veuillez téléphoner au secrétaire de 9 h à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h.

**LA SOURCE-VILLARCEAUX**

Domaine de Villarceaux

95710 Chaussy

Tél : 01 34 67 78 83

E-mail : [lasourcevillarceaux@wanadoo.fr](mailto:lasourcevillarceaux@wanadoo.fr)

Site : [www.associationlasource.fr](http://www.associationlasource.fr)

### Événements culturels et de loisirs 2017

Mercredi 12 juillet : Sortie familles à France-Miniature

Judi 17 août : Sortie familles à Houlgate (mer)

Vendredi 8 décembre : Fête de Noël, Soirée dansante (avec D'J) et animations à partir de 19 h (places limitées)

#### Atelier des mercredis

L'atelier des mercredis débutera le 4 octobre jusqu'au 20 décembre 2017 avec

l'artiste plasticienne Flora Marc ([flora-marc.overblog.com](http://flora-marc.overblog.com)).

**Exposition Face à Face** –Atelier XV, «L'autre, la rencontre»

La Source-Villarceaux présentera sa nouvelle exposition annuelle autour du thème «L'autre, la rencontre» qui aura lieu du 14 octobre au vendredi 1er décembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h30. En accès libre et gratuit. Vous pourrez découvrir les créations des enfants et des artistes réalisées durant l'année. Le vernissage aura

lieu le samedi 14 octobre à partir de 14 h 30. Différentes animations vous seront proposées durant cet après-midi.

#### Ateliers des vacances d'automne

Du 23 octobre au 3 novembre 2017

Un atelier «grand format» pour les 11/16 ans (12 places) sera proposé durant les deux semaines en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Vexin et l'artiste sculpteur Aurélien Boiffier.





## LE COMITÉ DES FÊTES

L'assemblée générale du comité des fêtes a élu son nouveau bureau le 20 janvier dernier.

Ont été élus : Laurence GAUDOIN (présidente), Alexandra HIBERT (vice-présidente), Sandrine PAUL (trésorière), Patrick LHERMITTE (secrétaire) et Michael GAUDOIN et Patrick SARAZIN (commissaires aux comptes).

### Actualités

La page Facebook du comité est toujours au plus près de votre information communale et quotidienne. Nous sommes toujours à votre écoute pour des questions, remarques et suggestions.

Nous conservons cette envie de vous informer de nos actions associatives et autres. Vous êtes chaque jour plus nombreux à rejoindre notre Facebook.

### Les actions réalisées

Les lotos des 29 janvier et 11 mars 2017 qui ont encore rencontré un vif succès. Nul doute que la valeur et la qualité des lotos nous ont certainement favorisé et ont incité les joueurs à venir en nombre. Puis la publicité faite de bouche à oreille sur le loto de l'an dernier a fait le reste. Nous avons également eu un article d'une page dans le parisien le 22 avril. Rdv le 7 octobre pour le prochain.

La chasse aux œufs du 15 avril, en association avec l'Asce et le Foyer Rural où de nombreux enfants accompagnés de leurs parents sont venus débusquer dans le champ les œufs en chocolat que les cloches avaient soigneusement dissimulés.

La brocante du 16 avril, remercie tous les exposants, les visiteurs, ainsi que tous les bénévoles qui ont participé à ce vide-grenier. Cette journée a été de nouveau un véritable succès.

En effet, près de 140 exposants et des centaines de visiteurs étaient présents sur le site.

Malgré un début de matinée sous la fraîcheur, les «déballeurs» ont pu réaliser de nombreuses ventes et les «chineurs» trouver les objets tant convoités. En bref, de bonnes affaires pour tous.

### - Sortie KOEZIO :

Le 22 avril c'était une première sortie pour les jeunes collégiens et lycéens du village, cela, ne sera pas la dernière.

KOEZIO mêle intelligemment réel et virtuel, implication physique et connaissance, en aidant au développement de valeurs humaines essentielles : esprit d'équipe, entraide, dépassement de soi et confiance.

Les adolescents ont été ravis de cette sortie. Ce fut une agréable après-midi avec les 17 jeunes.

Nous souhaitons organiser ce type de sortie 2 à 3 fois dans l'année. Nous remercions la commune pour le prêt du bus et Anne également.

### A venir

La fête de la musique le 17 juin, retraite aux flambeaux, feu de la St Jean suivi par une soirée dansante avec dj.

La brocante du 2 juillet.

### REALISATIONS :

L'argent récolté par les activités rémunératrices du premier semestre et de l'année précédente, a permis de financer les activités (chasse aux œufs-sortie KOEZIO- tickets de manège à la fête communale- feu d'artifice- Fête de la musique- spectacle de Noël et gouters , d'où l'importance du dynamisme de l'association, et nous vous espérons nombreux à nos prochaines activités, afin que les réalisations continuent.

Un grand merci à tous les membres du bureau, aux bénévoles et tous ceux qui ont permis que ces activités soient réussies puis à tous les participants qui sont venus apporter leur soutien à notre association.

Les membres du COMITE DES FETES vous souhaitent de très bonnes vacances.



# RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES EN VEXIN

11<sup>e</sup> édition, les 4 et 5 Novembre 2017 à Chaussy

Les Rencontres Photographiques en Vexin reviennent à Chaussy pour deux journées de rencontres, d'échanges et de passions autour de l'image.

Notre manifestation est ouverte à tous, professionnels, amateurs éclairés ou simple débutant.

Les conditions de participation sont simples :

- Sur le principe du Photo Reportage, thème libre de 3 à 5 photos (N&B ou couleurs) illustrant un même sujet ou racontant une histoire ...
- Format de 20x30 à 30x40, montées sur carton ou présentées sous cadre.
- Etre présent le samedi en fin de journée (présentation, vernissage et buffet).

Une question, ou un projet photo n'hésitez pas contactez nous !

Contacts: Thierry Tavoni : 01 34 67 77 46 & Patrick Monin : 06 72 92 65 09  
rencontresphotographiques@gmail.com



## CHAUSSY FOOTBALL CLUB

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
1	Gasny-U.S. 11	66	18	16	1	1	0	92	17	0	75
2	Chaussy Fc 11	62	19	14	1	4	0	86	38	0	48
3	Vernon Spn 12	55	18	12	1	5	0	45	26	0	19
4	Matinaux A.S. Le Vau 11	54	18	11	3	4	0	55	40	0	15
5	Gisors F.C.G.V.N. 27 11	41	18	7	2	9	0	36	53	0	-17
6	Etrepigny Us 11	40	18	7	1	10	0	34	51	0	-17
7	Bemieres As 11	38	18	5	7	6	0	31	31	0	0
8	Vesly As 11	31	18	3	6	8	1	26	53	0	-27
9	Andelys Cs 11	30	18	3	3	12	0	29	64	0	-35
10	Ent Hennezis/Fcvs 11	29	17	3	3	11	0	29	49	0	-20
11	Courcelloise As 12	27	18	3	2	12	1	25	66	0	-4



SENIORS : Saison difficile, pour nos seniors mais la bonne humeur est là et le classement du fair play. Néanmoins, ils terminent 6ème sur 14 équipes au tournoi de Cologne en Allemagne. Bravo à eux.

Suivre les vétérans :

[http://eure.fff.fr/competitions/php/championnat/championnat\\_resultat.php?sa\\_no=2016&cp\\_no=328940&ph\\_no=1&gp\\_no=7](http://eure.fff.fr/competitions/php/championnat/championnat_resultat.php?sa_no=2016&cp_no=328940&ph_no=1&gp_no=7)

<http://chaussy-football-club.footeo.com/>

Suivre les seniors :

<http://www.challengenova.fr/>

### Évènements

Tournoi vétérans et seniors le 3 Septembre 2017.

Loto le 17 Décembre 2017.

Groupe A	
Pls	Clubs
1	Fc Chaussy
2	Nova Sports
3	Ascm
4	Fc Cravent
4	Us Orvilliers - Septeuil
6	Fc Bf
7	Fc Douains
8	Villiers En Desoeuvre
9	As Sahraouis
10	Turbo Fc



VETERANS : Une superbe saison pour nos vétérans qui finissent deuxième du championnat.

## LE CLUB DE L'AMITIE

L'association est ouverte à tous sans limite d'âge. Elle a pour objet, d'animer des rencontres et créer des liens entre ses membres, de les aider à résoudre certaines difficultés en les informant, d'organiser toutes réalisations ayant pour but de rompre l'isolement.

A cet effet, nous vous proposons :

- Tous les lundis de 17 H 30 à 18 H 30 de la gymnastique douce
- Un mardi sur deux : jeux divers à partir de 14 H 30 dans la salle des associations.
- Tous les jeudis, rendez-vous place de la Mairie pour une promenade pédestre aux alentours
- de CHAUSSY.

Nous commençons ce journal en rendant hommage à M. Jean CLEVY.



En 2016 lors de notre voyage en CORSE, nous lui avons souhaité son anniversaire, cette année, en ESPAGNE, malheureusement il ne sera pas parmi nous. Jean nous a quitté dans la nuit du 25 au 26 Avril. Avec sa femme Ginette, ce sont des personnes qui participaient activement à la vie du Club. Nous le regretterons beaucoup pour sa gentillesse et pour sa présence.

Nous penserons souvent à lui et nous ne l'oublierons jamais.

Le 24 Janvier 2017 : avec les habitués du mardi, nous avons tiré les rois.

Le 04 Février 2017 : Assemblée Générale. Nous sommes 160 adhérents et nous étions 126 présents ou représentés, ce qui marque l'intérêt de notre club. Le repas qui a suivi s'est déroulé comme toujours avec autant de convivialité.

Le 19 Mars 2017 : cette année, nous avons organisé un cassoulet. Nous étions 92 à nous réunir en cette belle journée, non seulement pour déguster le repas, mais surtout pour fêter les 80 printemps de notre vice-président, Mon-

sieur DORE qui a été très ému.

Le 25 Mars 2017 : Pour le carnaval, les mamies étaient présentes avec leurs crêpes dégustées par petits et grands.

Le 22 Avril 2017 : Nous avons organisé



une journée parisienne nous étions 52 participants pour aller dans un premier temps visiter l'Arc de Triomphe puis assister à une pièce de théâtre.

L'ARC DE TRIOMPHE est le plus grand Arc du monde. Sa construction date de 1806 à la demande de Napoléon pour célébrer la victoire de l'empereur à Austerlitz. Sous l'arc se trouve la tombe du soldat inconnu dont la flamme est ravivée à 18 H 30. Au sommet du mo-



nument, nous avons profité d'une vue panoramique de la capitale avec deux tables d'orientation, puis à l'intérieur de l'arc, nous avons visité le musée retraçant l'histoire de l'ARC DE TRIOMPHE.

Ensuite, nous avons pris la direction du restaurant «Les noces de Jeannette» où nous avons tous eu un repas copieux et bon.

Puis nous sommes allés au théâtre LES BOUFFES PARISIENS pour assister à la pièce «LE FUSIBLE».



Après tout ça, nous sommes revenus à CHAUSSY.

En prévision pour les mois prochains :

Du 21 au 30 MAI 2017: voyage de 10 jours en ANDALOUSIE/CASTILLE

Le 17 JUIN 2017 : nous irons nous promener en Normandie pour passer la journée au domaine des bisons.

Le 02 JUILLET 2017 : comme chaque année, pour la brocante, nous serons présents avec nos cafés, viennoiseries, frites, chipos, sandwichs et gâteaux, boissons etc. ...

Du 28 au 30 Septembre 2017: nous irons faire un séjour autour de la Loire en passant bien sûr par le zoo de BEAUVAL.

Au mois d'Octobre 2017, nous irons jusqu'à ROUEN voir le spectacle des BODIN'S.

Courant Novembre 2017, nous organiserons notre repas de fin d'année dont l'endroit et la date restent à déterminer.

Courant Décembre 2017, les habitués du Mardi dégusteront le gâteau de fin d'année.

BONNES VACANCES A TOUTES ET TOUS ET AU PLAISIR DE VOUS RETROUVER PLUS TARD.

## FOYER RURAL

L'année scolaire se termine et avec elle les activités proposées par le Foyer Rural.

### Danse

Cette année nous avons eu le plaisir de retrouver Marion notre professeur de danse de retour de son congé de maternité. Tous les mardis soir depuis septembre les jeunes de Chaussy et ses alentours dansent de 17h à 22h. 5 groupes se retrouvent dans la joie et la bonne humeur sur des musiques anciennes ou actuelles en vue de préparer le spectacle de fin d'année. Pour la rentrée de septembre, nous espérons avoir autant d'inscriptions.

*Marie Luce*

### Activités manuelles et motricité

Cette année encore l'activité a connu un bel engouement avec une fréquentation élargie aux villages alentours, car Chaussy, via le foyer rural, est la seule commune à proposer ce type de prestation dans cette version. De ce fait, nous devons tout faire pour que cela perdure, compte tenu du matériel acquis, de notre animatrice salariée très investie et aussi de la demande des familles.

Tout ceci pour dire que pour la rentrée prochaine, nous sommes à la recherche de bénévoles pour le mercredi matin, pour aider à la préparation et au bon déroulement de cette activité ; sans cela, nous serons dans l'obligation d'arrêter et pour conséquence, de licencier Estelle,

notre intervenante.

Merci d'y réfléchir, et surtout n'hésitez pas à en parler autour vous, pour nous le foyer rural mais aussi pour nos petits bouts d'choux.

*Brigitte*

### Focus sur notre repas annuel.

Le 25 mars dernier, nous étions plus de 120 personnes réunies autour d'une paella proposée par «Du soleil dans la cuisine». Pour l'occasion, la salle des fêtes s'est habillée aux couleurs de l'Espagne. Autour de notre sangria faite maison, nous avons eu le plaisir d'accueillir les «Fragile Project» groupe de Blues qui niché au cœur de Chaussy nous a offert son premier concert en public.

Nous avons ensuite dégusté notre paella en compagnie de Benoît notre magicien, spécialiste du close-up. Il nous a régalié avec des tours de magie des plus bluffants. La soirée s'est poursuivie jusqu'à 3 heures de matin sur la piste de danse avec notre DJ. Toute l'équipe remercie l'ensemble des participants pour la réussite de cette magnifique soirée. A l'année prochaine.

Au mois d'Avril en partenariat avec le Comité des fêtes et l'ASCE nous avons participé à la chasse aux œufs. Nous comptons encore une fois sur votre présence pour la prochaine assemblée générale pour que l'association puisse continuer d'exister pour nos petits bouts, nos



ados et nos adultes. Nous risquons à nouveau cette année de manquer de bénévoles, certains membres ayant envie après de nombreuses années de bons et loyaux services de passer le relais. L'équipe au grand complet compte sur vous et vous remercie de vos candidatures à venir.

Bon été, bonnes vacances.

*La présidente*

## INTERVILLAGES 2017 : UNE BELLE JOURNÉE DANS TOUS LES SENS DU TERME !

Dimanche 21 mai fut l'occasion de réunir à nouveau nos 4 communes, comme l'an passé (Chaussy, Genainville, Maudétour et Ormerville). De plus en plus de participants, la barre des 200 a été franchie dont 120 jeunes à minima. Du badminton au tennis de table en passant par la pétanque ou le football, la matinée ensoleillée a été très disputée.

Après une pause méridienne bien méritée, l'après-midi fut consacrée aux jeux plus traditionnels : course en sac, cassé de l'œuf, parcours en brouette, belote,...

Ce que nous attendions le plus a conclu la journée : le lancer de l'œuf et le tir à la corde. Des centaines de kilos de muscles

(petits et grands) ont concouru et finalement la corde n'a pas cassé !

Chacun a donné son maximum et bien que Chaussy ait à nouveau remporté cet Intervillages, il ne va pas falloir se reposer sur ces lauriers sachant que les écarts de points sont minimes.

Le plus important, au delà de remporter un trophée, demeure ces chouettes échanges.

A qui doit-on ces bons moments ?

Tout d'abord à l'ensemble des participants, qui se sont donnés pour «défendre» leurs couleurs. Aux associations et bénévoles de nos 4 communes, qui ont

su collaborer, anticiper et permettre cette journée. Un grand merci aux adolescents qui ont été nombreux et aux forains qui ont su animer cette journée.

Notre éthique commune, au delà des résultats et des performances de chacune et chacun, a consisté à récompenser tous les jeunes qui se sont investis au travers de tickets de manèges pour la fête, avec une médaille en prime.

Merci également à notre communauté de communes (CCVVS) qui a contribué financièrement à cette journée.

A l'an prochain pour de nouvelles aventures !



## DOMAINE DE VILLARCEAUX : LE BEL ÉTÉ !



Le domaine de Villarceaux, fidèle à sa mission, restera ouvert tout l'été – et toujours gratuitement – pour vous accueillir et même vous préparer à un bel automne!

Vous vouliez voyager dans le temps ? Alors, le « Temps des Jardins, organisé par l'Association des Amis du domaine, dans le cadre de la manifestation nationale des Rendez-vous au Jardin », les 3 et 4 juin de 11h à 18h, fut pour vous! Plus de 100 bénévoles costumés vous ont entraîné dans les coulisses de l'histoire du domaine – et même un peu plus loin ! – Vous avez d'ailleurs pu y venir en famille et costumés : moyen-âge, Renaissance, Grand Siècle, Révolution, Belle époque, années folles ?

Vous aimez la nature ? Avec ses 70 ha de nature maîtrisée ou sauvage, son label « Espace Vert Écologique » attribué par ECOCERT et renouvelé chaque année depuis 2010, ses fontaines et ses eaux courantes à la qualité reconnue, qui incitent au rêve, son rucher et ses initiations à l'apiculture\*, ses arbres remarquables et la beauté de ses paysages : vous trouverez, ici, votre bonheur durant toute la

belle saison (ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 14 à 18h, en visite libre ou commentée. Entrée gratuite – Infos sur [www.villarceaux.iledefrance.fr](http://www.villarceaux.iledefrance.fr)) ! Et profitez de votre visite pour découvrir, dans les salons du château, les trésors du Maître brodeur Ollivier Henry qui expose ses œuvres jusqu'au 24 septembre (« Le miroir des vanités : un parcours artistique à travers le costume féminin de 1870 à 1900 » - Salons du Château du Haut).

Vous appréciez l'art contemporain ou il vous intrigue ? Alors venez découvrir l'exposition de l'association La Source-Villarceaux (œuvres des enfants et des familles) en résidence au domaine... L'exposition qui se tiendra du 21 au 28 juin de 14 à 18h vous permettra de découvrir les trésors d'imagination déployés par ces artistes... encore méconnus !

Vous aimez la musique ? Alors précipitez-vous, le 14 juillet à 15h30, au concert du « Clavecin Patriotique », donné dans les Communs du manoir, sur le clavecin du château, qui date de la seconde moitié du 18e siècle ! C'est la talentueuse Marie Van Rijn, claveciniste réputée, également professeure au Conservatoire Régional de Cergy, qui fera revivre les œuvres les plus fameuses entendues à veille de la Révolution... Ce concert se terminera par une surprise musicale et... très patriotique !

Vous cherchez une idée de sortie pour les enfants ? Ne ratez pas, le 23 juillet à 15h et 17h, le spectacle théâtral proposé aux jeunes de 3 à... 99 ans qui vous fera entrer dans le monde d'Alice et de son Pays

des Merveilles ! Vous tremblerez ou rirez au rythme de ses rencontres étonnantes et poétiques en compagnie des comédiens de la troupe des « 3 Coups l'œuvre » !

Et dès septembre, les événements se succéderont à Villarceaux avec, en ouverture des festivités les 16 et 17 septembre, le retour des très populaires « Journées du patrimoine et du Marché Gourmand d'Île-de-France » qui fêteront, de 11h à 18h, leur 11e édition ! Elles vous permettent de découvrir, de déguster – et de faire le plein – des produits d'Île-de-France, produits et élaborés près de chez vous par des artisans passionnés ! Pour la suite du programme ? [www.villarceaux.iledefrance.fr](http://www.villarceaux.iledefrance.fr) !

Vive l'été... et vive la rentrée à Villarceaux !

Thierry LABUSSIÈRE, Conservateur du domaine de Villarceaux.

*\*Informations sur les initiations à l'apiculture dans le programme de la Saison 2017 disponible à l'accueil du domaine ou sur [www.villarceaux.iledefrance.fr](http://www.villarceaux.iledefrance.fr).*



## AMIS DU DOMAINE DE VILLARCEAUX



Depuis 3 ans l'association crée divers ateliers ayant pour thème principal l'environnement. Ainsi elle propose de réunir passionnés, amateurs, curieux, autour de différentes initiatives. Après les stages de découverte de l'apiculture en famille et la mise en place des journées cueillette et cuisine des plantes sauvages (deux dates par an), la dernière initiative en date est

la création d'un potager en lasagne, dans le principe de la permaculture. C'est un système conceptuel inspiré du fonctionnement de la nature. Elle crée des écosystèmes harmonieux et durables, qui génèrent eux-mêmes les conditions favorables au développement de formes de vie plus évoluées. Permaculture signifiait, à l'origine, agriculture permanente, puis le concept s'est élargi pour devenir culture permanente, dans le sens de durable. Initié en octobre 2015, le potager, composé exclusivement de légumes d'époques (blettes, courges, potirons...) a produit une récolte au-delà des attentes de l'association.

Situé sur l'île de la grenouillère, à proximité du grand étang, le potager couvre dorénavant une surface de 70m<sup>2</sup>. Un atelier permaculture, organisé en avril, a permis de l'agrandir tout en faisant un

potager « école » avec de nombreux participants. Un succès qui vaut à l'association la demande de conférences, comme lors de la manifestation « Plantes, plaisirs, passions » à la Roche-Guyon.

D'autres projets sont en cours, comme le recensement des orchidées sauvages du Domaine avec l'association « orchidée 95 » et depuis 3 ans l'instauration d'un Troc graines. Basé sur le principe de l'échange, il est accessible à tous, principalement lors des diverses manifestations au Domaine de Villarceaux. N'hésitez pas à venir rencontrer notre spécialiste Corine Heron qui vous présentera plus d'une centaine de variétés et répondra à toutes vos questions. Prochain rendez-vous, les 16 et 17 septembre pour le Patrimoine Gourmand et les 7 et 8 octobre pour la Fête des Plantes.

[www.amisdevillarceaux.fr](http://www.amisdevillarceaux.fr)



## LES HIRONDELLES

Avec le printemps, les hirondelles de fenêtres sont aussi de retour ! Pour aider à protéger et mieux connaître ce petit oiseau migrateur, la LPO Île-de-France appelle les citoyens à se mobiliser pour surveiller les nids près de chez eux et participer au suivi des colonies d'Hirondelles de fenêtre mis en place depuis 2013 par l'association.

Le suivi des colonies d'hirondelles de fenêtre, ou SCHF

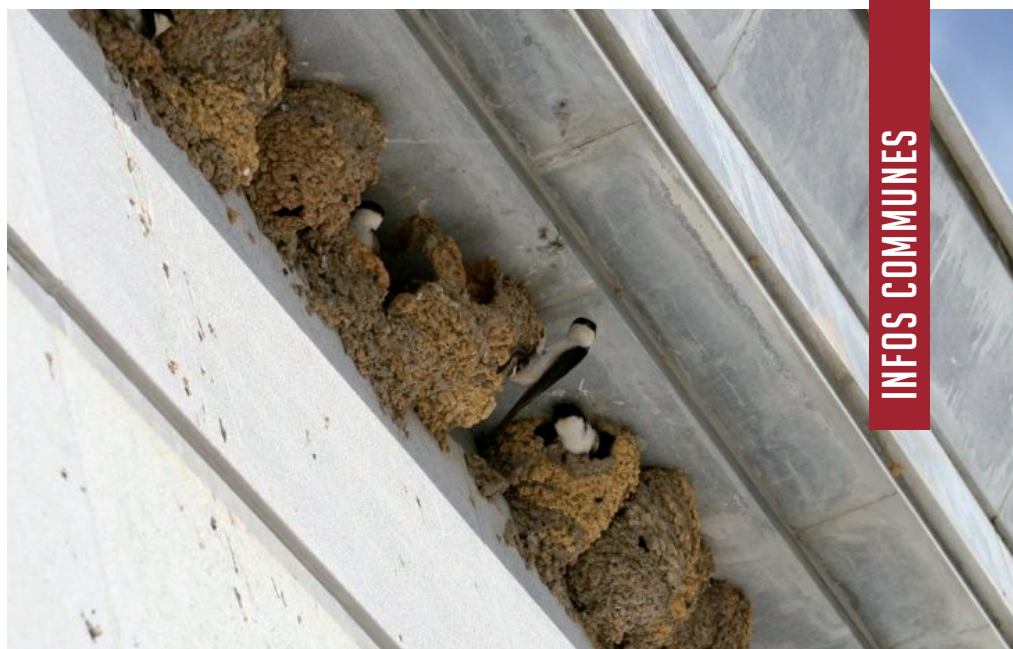
Créé en 2013, le suivi des colonies d'hirondelles de fenêtre utilise un protocole d'inventaire simple selon le principe des sciences participatives. L'objectif est de comptabiliser en milieu de période de reproduction (fin juin/début juillet) le nombre de nids occupés par colonies (ensemble de nids sur un ensemble de bâtiments) et de transmettre ses observations à la LPO via le site:

<http://www.faune-iledefrance.org/>.

Cette surveillance de terrain basée sur l'observation des jeunes quémendant de la nourriture dans le nid est la meilleure méthode permettant de déterminer l'occupation d'un nid. En 2016, ce protocole a permis de recenser 49 colonies de 50 nids et plus sur 348 communes d'Île-de-France (on encourage les observateurs à se focaliser sur les grandes colonies). Au total, 3 756 nids occupés ont été recensés en Île-de-France en 2016, toutes tailles de colonies confondues.

### Renforcer la mobilisation citoyenne pour la saison 2017

Ce suivi est assuré par des bénévoles de l'association, ainsi la mobilisation citoyenne est essentielle à sa réussite. En effet, les récents bilans du suivi ont montré que sans un suivi rigoureux des colo-



nies d'une année sur l'autre, il est difficile d'exploiter scientifiquement les données récoltées. C'est pourquoi la LPO Île-de-France souhaite aujourd'hui mobiliser de nouveaux observateurs pour assurer un meilleur suivi des grandes colonies sur l'ensemble des départements d'Île-de-France.

### L'hirondelle de fenêtre, un oiseau emblématique menacé par l'activité humaine

Très appréciée du grand public, on ignore souvent que l'hirondelle de fenêtre est un oiseau vulnérable. Elle est reconnaissable à son plumage gris ardoise et blanc. Son bec court et son agilité au vol font d'elle une prédatrice d'insectes redoutable. Elle contribue, entre autres, à la régulation des populations de moustiques. Séjournant en Afrique subsaharienne en automne et en hiver, elle revient en France avec l'arrivée du printemps pour se reproduire. En Île-de-France, les premiers individus de retour de migration

sont généralement observés entre le 20 et le 25 mars. Elle est, comme toutes les espèces d'hirondelles en France, protégée par la loi au même titre que son nid et ses petits. Malgré cette protection législative, les effectifs des populations d'Hirondelles de fenêtres sont en chute. Destruction volontaire des nids par les particuliers, utilisation excessive d'insecticides, mortalités en migration sont autant de causes possibles de ce déclin. Il est donc essentiel de veiller à la protection de cet oiseau symbole du printemps.

### Contacts

Léa Chariol, chargée de communication  
[lea.chariol@lpo.fr](mailto:lea.chariol@lpo.fr) | 01 53 58 58 37 | 06 95 37 64 71

Hugo Meunier, service civique en charge du suivi des colonies

[hugo.meunier@lpo.fr](mailto:hugo.meunier@lpo.fr) | 01 53 58 58 35  
<https://ile-de-france.lpo.fr/>

## FRELONS ASIATIQUES



Depuis l'année 2016, le frelon asiatique s'est installé à Chaussy. Ces insectes, d'un naturel timide, deviennent très agressifs en cas de danger pour leur nid. Les piqûres sont très douloureuses et peuvent entraîner un danger pour l'homme en cas d'attaques multiples. En outre, cette variété de frelon est un redoutable prédateur d'abeilles et participe au déclin des colonies d'abeilles de nos régions.

Nous invitons la population de Chaussy à

être attentive et à signaler en mairie toute apparition répétée de frelon asiatique (reconnaissable à sa bande orange sur l'abdomen) ou nid. Les nids secondaires de frelons peuvent être très importants (taille d'un ballon de basket) et souvent placés à la cime des arbres. Cependant, il arrive qu'ils soient beaucoup plus bas, voire dans des toitures ou cheminée. Surtout, n'intervenez pas vous-même. Merci de votre vigilance.



## TONDEUSE ET AUTRES ENGIN

L'utilisation d'engins produisant des nuisances sonores est réglementée par arrêté préfectoral : les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi

de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés

Afin de conserver à notre commune une relation de bon voisinage, nous vous remercions de veiller à bien respecter cette règle.

## TAILLE DE HAIE

Afin de préserver la commodité du passage, et les réseaux comme l'éclairage public, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies et les haies ne doivent faire aucune saillie sur la voie communale. Dans l'hypothèse où un riverain n'exécuterait pas les opérations d'élagage, le maire peut, après mise en demeure restée sans résultat, procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage. Les frais afférents à ces opérations sont mis à la charge du propriétaire négligent.

## ENTRETIEN DES TERRAINS



Nous vous conseillons de couper chardons et mauvaises herbes avant la floraison afin d'éviter la propagation et en tout état de cause d'essayer d'entretenir vos jardins et espaces verts suffisamment régulièrement pour ne pas que les «mauvaises» graines ne se dispersent !

Le chardon fait en effet partie de la liste nationale des organismes nuisibles au titre de l'article L251-3 du code rural. Il est donc obligatoire de lutter contre cette espèce.

### Conseil de lutte contre la prolifération du chardon des champs

Il est donc très important de ne pas le laisser fleurir pour éviter la dispersion de ses graines ! Pour le supprimer, coupez sa base avec un couteau, puis arrachez la racine en bêchant autour mais n'utilisez pas de motoculteur qui risquerait de couper la racine

en plusieurs morceaux faisant encore autant de nouveaux cirses.

## BRÛLAGES

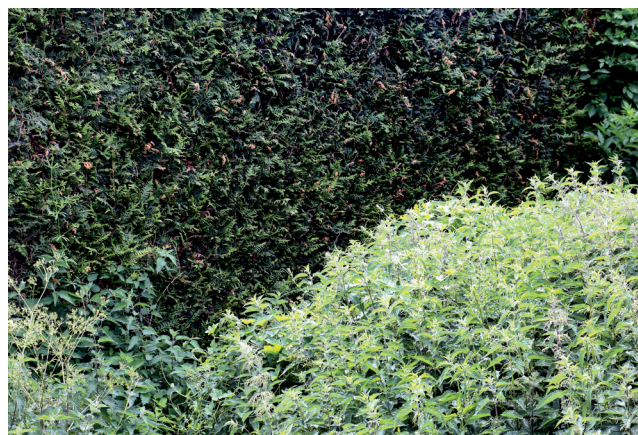
Nous rappelons que les feux sont interdits sur la commune, comme partout en France. Les déchets végétaux doivent être broyés ou déposés en déchetterie. Cette mesure d'interdiction est valable en toute saison.

## DEJECTIONS CANINES

Nous vous rappelons que des sachets de propreté pour le ramassage des déjections canines sont à votre disposition en mairie.

## BROCANTE

Les jours de brocante ne sont pas des jours de ramassage des encombrants : merci de penser aux employés communaux qui nettoient les rues après la brocante ; ils ramassent les cartons vides, les papiers, ... etc et vous remercient par avance de leur éviter les objets lourds et volumineux à emmener en déchetterie.



## NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents et meilleurs vœux pour nos jeunes concitoyens



**Olan**

née le 14 décembre 2016,  
chez Mme **LOUIS** et  
Mr **GILLET**



**Lyvie**

née le 15 décembre 2016,  
chez Mme **LARUE**  
et Mr **GOIFFON**



**Lalie**

née le 9 avril 2017,  
chez Mme **GUGGER**  
et Mr **JOHAN**



**Clarysse**

née le 12 avril 2017,  
chez Mme **PENOT**  
et Mr **SARAZIN**



**Lucie**

née le 18 mai 2017,  
chez Mme **RIVIERE**  
et Mr **DUPREZ**

**Kenza**

née le 15 janvier  
2017,  
chez Mr et Mme  
**TAMASAN**

ETAT CIVIL

## NOUVEAUX CONCITOYENS

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux concitoyens et nous sommes heureux qu'ils aient choisi Chaussy comme cadre de vie.

Madame COET et Monsieur POTARD

Madame DEGLISE

Monsieur DUBUC

Madame DUCLOY et Monsieur BOURLET

Madame HACHIN et Monsieur DEVERSENNE

Madame LEMONNIER et sa fille

Monsieur et Madame LEPERCQ et leurs enfants

Madame NOGUES

Madame OLIVE et Monsieur HUGUES

Madame QUILLIOU, Monsieur FLEURY et leurs enfants

Monsieur RIGOT

## MARIAGES

**Carole DESJEAN** et **Fernando VADILLO**, le 18 février 2017

*Nos meilleurs vœux de bonheur*

## DÉCÈS

*Nous présentons nos sincères condoléances aux familles de :*

Madame **Nadia DURAND** décédée le 3 décembre 2016

Monsieur **Jean CLEVY** décédé le 26 avril 2017

Monsieur **Claude PERRIN** décédé le 17 mai 2017

Monsieur **Christophe BOUVREE** décédé le 22 mai 2017

### INFOS PRATIQUES

## SANTÉ

MÉDECINS  
GÉNÉRALISTES

**Cabinet Médical de  
Bray-et-Lû**

Dr ODOBASA  
01 34 67 72 55

**Cabinets Médicaux de  
Magny-en-Vexin**

Cabinet Médical du  
Vexin

Dr DECRUYENAERE  
01 34 67 04 41

Dr PERBOST  
01 34 67 04 40

**Cabinet Médical des  
Cordeliers**

Dr BOISNAULT,  
Dr CARRE,  
Dr COLLIGNON-  
PORTES,

Dr VIONNET-  
FUASSET  
01 34 67 33 33

Dr GALLIC  
01 34 67 16 22

Dr LAURENT  
01 34 67 24 83

Dr PORTIER  
01 34 67 22 59

**Cabinets Médicaux de  
Vétheuil**

Dr AZRIA,  
Dr ST DENIS,  
Dr HAYANI  
01 34 78 14 63

Dr BAUTIER  
01 34 78 13 35

**Cabinet Médical  
d'Aincourt**

Dr NACHBAUR,  
Dr ENGUEHARD  
01 34 76 73 43

CENTRE HOSPITALIER DU  
VEXIN  
01 34 79 44 44

INFIRMIÈRES

**A Bray-et-Lû**

Mme DENIS,  
Mme QUILLET  
01 34 67 27 51

**A Vétheuil**

Mme AUGUSTIN,  
Mme COLIN,  
Mme PETITCOLIN  
01 34 78 13 13

**A Magny-en-Vexin**

Mme TAVONI,  
Mme CHENEAUX  
01 34 67 28 31

Mme CLERGET,  
Mme MANGANE  
01 34 67 30 30

Mme KALAMBAYI-  
BALENDE,

Mme DROESSAERT,  
Mme BLANCHEMAIN  
01 34 67 36 14

Mme GRAND,  
Mme SAVREUX,  
Mme POUJOL  
01 34 67 33 33

PHARMACIES

Après 21h30  
se déplacer avec une  
pièce d'identité au  
Commissariat de Police  
de Cergy,  
4 rue Croix des  
Maheux, Cergy  
(à côté du Tribunal

Administratif, du  
Centre Commercial  
des 3 Fontaines et de la  
Station Service)

**Pharmacie de l'Epte**

(Bray-et-Lû)  
01 34 67 72 28

**Pharmacie Bessala**

(Magny-en-Vexin)  
01 34 67 00 38

**Pharmacie Rigal**

(Magny-en-Vexin)  
01 34 67 00 32

**Pharmacie Chambrion**

(Vétheuil)  
01 34 78 13 06

**Laboratoire d'analyses**

médicales  
(Magny-en-Vexin)  
01 34 67 11 11

..... Secrétariat de mairie

**Heures d'ouverture au public :**

- Mardi .....après-midi de 13h30 à 16h00
- Jeudi.....matin de 9h00 à 11h00
- Samedi.....matin de 9h00 à 11h00

**Téléphone :** 01 34 67 70 11

**Télécopie :** 01 34 67 70 06

**E-Mail :** [mairie@chaussy95.com](mailto:mairie@chaussy95.com)

**Site :** [www.chaussy95.fr](http://www.chaussy95.fr)



..... Activités locales

**ASSISTANTES MATERNELLES**

- Mme CATEL : 09 52 93 92 29
- Mme HIBERT : 01 34 67 71 30
- Mme PIGEARD : 06 19 18 91 29
- Mme BOUM : 06 11 67 61 84

**COIFFURE À DOMICILE**

SANDRINE  
01 34 67 76 38 / 06 87 93 40 19

**PLOMBERIE-CHAUFFAGE**

M. ZUMBEROVIC  
[wz@zumberi.fr](mailto:wz@zumberi.fr)  
09 50 00 17 62 / 06 48 23 84 57

**PENSION POUR CHEVAUX**

FERME DE LA TOUR  
06 08 36 62 97  
[www.ecuriesdechaussy.com](http://www.ecuriesdechaussy.com)

**GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES**

AU RELAIS DE CHAUSSEY  
Chambres d'Hôtes  
01 75 81 02 38  
[contact@aurelaisdechaussy.com](mailto:contact@aurelaisdechaussy.com)

**ECOCENTRE DE LA BERGERIE**

Gîtes de séjour et gîtes ruraux  
01 34 67 08 80  
[www.bergerie-villorceaux.org](http://www.bergerie-villorceaux.org)

**PEINTURE DÉCORATIVE, VITRAIL**

LATELIER : 06 50 22 64 89 29

**PRODUITS DU TERROIR**

COOP SAVEURS DU VEXIN  
Produits Biologiques  
[www.coopsaveursvexin.org](http://www.coopsaveursvexin.org)

**TAXI**

Allo Taxi Pascal (Chaussy)  
06 09 37 36 35  
01 34 67 95 24

..... Tarifs communaux au 1<sup>er</sup> septembre 2016

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

	sans location de vaisselle	avec location de vaisselle
<b>Habitants de la commune exclusivement</b>	1 jour = 265 €	1 jour = 318 €
	1 week-end = 343€	1 week-end = 418 €
<b>Autres</b>	1 week-end = 617 €	1 week-end = 765 €
<b>Chauffage</b>	1 jour = 84 € et 1 week-end = 168 €	

- Caution obligatoire : 620 € payable en deux chèques, l'un de 520 € et l'autre de 100 €

CONCESSION DE CIMETIÈRE

Uniquement perpétuelle ▶ 410 €      Columbarium - 30 ans ▶ 610 €

SERVICES PERI-SCOLAIRES

**Cantine :** 4.20 € par enfant (3.80 € pour le 3<sup>ème</sup> enfant d'une même famille)

**Garderie :** Matin 07h30 - 08h45..... 2.60 € (2.00 € pour le 3<sup>ème</sup> enfant)  
Soir 16h00 - 18h30.....4.00 € (3.00 € pour le 3<sup>ème</sup> enfant)

Possibilité de consulter le règlement des services périscolaires sur le site internet de la commune : [www.chaussy95.fr](http://www.chaussy95.fr)

SUBVENTIONS CARTES IMAGINE'R - ANNEE 2016/2017

Cartes IMAGINE'R 2 zones	Collégiens	Subvention : 50%
	Lycéens	Subvention : 50%
Cartes IMAGINE'R Etudiant		Subvention : 50%

..... Encombrants et ordures ménagères

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Jeudi 12 octobre 2017

Collecte limitée à 1 m3 par habitation, Encombrants à sortir la veille au soir

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

**Collecte des Ordures ménagères :** vendredi

**Collecte des bacs jaune et bleu :** lundi semaines impaires

**Collecte du bac vert :** lundi semaines paires

Les bacs doivent être sortis la veille au soir.

**Attention au tri :** les déchets déposés dans les bacs jaunes sont ensuite triés manuellement sur le Centre de Tri de Vigny. De ce fait, pour la sécurité des trieurs, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les consignes de tri.

Type de déchet	Solutions
Déchets d'Activités de Soins Aiguilles à Risques Infectieux Seringues	À déposer dans les pharmacies
Médicaments	Renseignez-vous auprès des officines
Gaz Bouteille de gaz Réchaud	À déposer chez un revendeur
Couteaux, Objets tranchants et piquants, Fourchettes, Ciseaux ...	Recouvrir les parties tranchantes ou piquantes de l'objet avant de le déposer dans les ordures ménagères.

Merci de veiller à ce que vos véhicules en stationnement ne gênent pas le passage du camion de ramassage.

**OFFRE D'EMPLOI  
AGENT POLYVALENT**

La mairie recherche à engager une personne en remplacement d'un agent en congé maladie.

Fonctions : Ménage des classes et sanitaires de l'école primaire de Chaussy, gestion de la location et ménage de la salle des fêtes communale, ménage de la mairie. Poste pour environ 18 heures hebdomadaires à pourvoir à compter du 1er septembre 2017.

Merci d'adresser votre candidature en mairie.

**Recensement militaire des  
jeunes de 16 ans**

dans les trois mois qui suivent la date de leurs 16 ans, tous les jeunes, garçons et filles, doivent se déplacer en mairie, avec leur pièce d'identité et le livret de famille de leurs parents pour accomplir les formalités de recensement.